République Française
Département de l'Ardèche
Commune de Pranles
07000 Pranles

Tél : 04 75 64 41 24

Courriel : mairie@pranles.fr
Site internet : www.pranles.fr

PROCE VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2026

Sur convocation du maire Matthias CLAIR, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le 24 juin 2026, en salle du conseil à 19h30.

Présents : Messieurs CLAIR Matthias, DEUZE Laurent, FIAT Patrick, FRANC Denis, VIALLE Denis, VOLLE Rémi, Mesdames CHAREYRE Philomène, CLAIR Cécile, DUVILERS Karine, REYNOUARD Alison,.

Excusés : Mme VALLON Laure

Secrétaire de séance : Philomène CHAREYRE

ORDRE DU JOUR

1. **Désignation du secrétaire de séance**
2. **Approbation du compte-rendu du 27 mai 2026**
3. **Affaires scolaires**
 - **A.** Actualisation du règlement cantine - délibération.
4. **Questions diverses**

COMPTE - RENDU

1. Désignation du secrétaire de séance

Philomène CHAREYRE est désignée.

2. Approbation du compte-rendu du 27 mai 2026

Le compte-rendu du Conseil municipal du 27 mai est approuvé à l'unanimité, sans modification.

3. Affaires scolaires

A. Actualisation du règlement cantine - délibération.

Le règlement cantine de 2023 est actualisé avec comme modifications majeures :

- L'apparition d'une fiche de renseignement à destination de la mairie et notamment des personnels du péri-scolaire (PAI, numéros d'urgence, etc.),
- A compter du 1er septembre 2026, le règlement se fera par prélèvement bancaire uniquement avec le mandat SEPA qui sera remis avec le dossier d'inscription. Celui-ci se fait à terme échu à réception du titre mensuel adressé par le Trésor public. Le Trésor public nous impose également de définir un « tiers » unique et sécurisé (à savoir un seul payeur identifié avec sa date de naissance, son lieu de naissance, son RIB)

4. Questions diverses

Aucune question n'a été abordée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se clôture à 20h00.

La secrétaire de séance

Philomène CHAREYRE

Le Maire

MAIRIE DE PRANLES ARDÈCHE

Matthias CLAIR